

Zeitschrift:	Revue historique vaudoise
Herausgeber:	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band:	44 (1936)
Heft:	6
Artikel:	Menues notes sur le passé médical du Pays de Vaud : 3. Un Herbier de la fin du 14me siècle retrouvé à Moudon
Autor:	Olivier, E.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-34317

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- ⁶ Id., t. 29, p. 108.
⁷ Id., t. 12, p. 88 (Hautcrêt).
⁸ Id., t. 8, 2^e s., p. 355. — Matile, *Hist. de Neuchâtel*, I, 16.
⁹ *M. D. R.*, t. 29, p. 93.
¹⁰ *M. D. R.*, t. 18, p. 360.
¹¹ *M. D. R.*, t. 10, 2^e s., p. 205.
¹² *M. D. R.*, t. XII, p. 31 (Montheron).
¹³ Id., t. 8, 2^e s., p. 274.
¹⁴ *M. D. R.*, t. 29, p. 109.
¹⁵ *M. D. R.*, t. 8, 2^e s., p. 318.
¹⁶ Hidber, *Urkunden*, II., supp. 69 et 82.
¹⁷ *M. D. R.*, t. 12, p. 42 (Montheron).
¹⁸ *M. D. R.*, t. 22, p. 22.
¹⁹ *M. D. R.*, t. 18, p. 372 (acte attribué à 1176 et dont M. le chanoine Dupont-Lachenal a bien voulu nous donner une copie dressée sur l'original) et p. 373 où se trouve l'acte daté de 1189.
-

Menues notes sur le passé médical du Pays de Vaud.

par E. OLIVIER.

3. Un Herbier de la fin du 14^{me} siècle, retrouvé à Moudon.

— Un herbier vieux de cinq cents ans ? Qui voudra croire que ce soit possible ; qu'une collection de plantes séchées se soit conservée, sans soins, pour revenir au jour après un tel espace de temps ? Ne sait-on pas quelles précautions minutieuses sont nécessaires pour préserver ces objets délicats ? Abandonnez le vôtre au galetas et voyez ce que les souris et les vers en auront laissé au

bout de vingt ans ! Avant d'y croire, je demande à voir et à toucher.

Ainsi pensera plus d'un lecteur. Eh bien, rien ne l'empêche de voir et de toucher. L'objet se trouve à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. Le tout est de s'entendre. Pour nous, modernes, un herbier est bien une collection d'herbes sèches. Mais il n'en était pas de même vers 1400. Alors, comme longtemps avant, et aussi après, comme pour Apulée (IV^{me} siècle), pour Cassiodore (VI^{me} siècle), pour Isidore de Séville (VII^{me} siècle), pour les premiers imprimeurs d'ouvrages de botanique médicale, un herbier est un traité des plantes. C'est un livre, souvent un livre illustré. A l'encontre de ce qu'on aurait pu se figurer, l'herbier illustré, manuscrit, puis imprimé, n'est point le successeur tardif de l'herbier naturel. L'évolution a suivi la marche inverse. L'herbier séché n'a pu naître avant que le papier fût disponible à prix abordable, condition que l'antiquité n'a pas connue²⁸.

L'Herbier de Moudon est donc un manuscrit. Notre pays est si pauvre en ouvrages de ce genre qu'il a paru désirable de le présenter aux lecteurs de la *Revue historique vaudoise*²⁹. Ils ont déjà fait connaissance — de façon assez distante, il est vrai, car ce que nous savons de son texte est fort peu de chose — avec le seul autre manuscrit médical de cette époque qui se rattache à notre pays et se soit conservé, le « Regime pour garder santé de corps et d'ame », que le lausannois François de Russin, seigneur d'Allaman, donna en 1440 à Louis de Savoie³⁰. On ne sait jusqu'ici rien de celui qui se présente à la fin du volume comme le rédacteur du texte³¹ et qui signe Héronchel. La similitude de nom me fait admettre qu'il ne fait qu'un avec maître Pierre Aronchel, qui fournit

au genevois Jean Servion des textes pour sa Bible manuscrite, écrite entre 1455 et 1462 et conservée à la Bibliothèque de Lausanne³². Auteur, au XV^{me} siècle, est souvent synonyme de copiste ou d'arrangeur ; le même personnage peut fort bien disserter de médecine un jour et peu après paraphraser des récits bibliques. Espérons qu'un chercheur heureux réussira à déterminer qui fut Héronchel-Aronchel.

Nous verrons tout à l'heure que l'Herbier de Moudon nous pose lui aussi des problèmes, et comment il en est qui n'ont pas reçu jusqu'ici de solution et qui, peut-être, ne la recevront jamais. Disons d'abord ce que l'on en sait de certain. Il a été découvert en 1931 par M. Campiche, archiviste. Ayant constaté dans un registre³³ la présence de quelques feuillets étrangers au contenu, placés là pour consolider la reliure, frappé par l'écriture plus ancienne, il en déchiffra quelques lignes qu'il eut l'obligeance de me communiquer. Elles me parurent assez intéressantes pour engager à examiner l'ensemble. Ainsi, de fil en aiguille, ce qui subsistait du vieux cahier fut reconstitué, photographié, et enfin baptisé. Ce ne sont plus que cinq feuillets de papier jauni qui mesurent, ouverts, 27 à 28 cm. sur 19,5 à 20 ; les bords sont parfois en assez piteux état. Cousus à l'origine par le milieu, pliés en deux, couverts de texte des deux côtés, chacun d'eux donnait quatre pages ; elles portent autour de 20 à 22 lignes, de 10 à 12 cm. de long ; l'écriture est régulière avec quelques fautes et beaucoup d'abréviations. Il n'y a ni titre ni nom d'auteur ou de copiste ; commencement et fin manquent ; il est impossible de supputer quelle pouvait être la longueur de l'œuvre complète.

Grâce à l'étude de l'écriture et de la langue faite par M. le professeur P. Aebischer, nous apprenons que l'Herbier a été écrit dans le dernier quart du XIV^{me} siècle ; à la rigueur, peut-être, un peu avant ou un peu après. Le scribe avait sous les yeux un texte en français commun de l'époque ; lui-même paraît originaire de la Suisse romande. Une annotation postérieure, probablement du premiers tiers du XV^{me} siècle, utilise un terme caractéristique d'une région vaudoise et fribourgeoise dont Moudon était la ville la plus importante. Les liens qui unissent l'Herbier à notre pays varient ainsi de solidité suivant la date à laquelle on les éprouve. Que les pages conservées étaient à Moudon en 1514 et n'en ont pas bougé jusqu'en 1935 est certain ; un siècle plus tôt, le propriétaire qui l'annote habite la région, cela est « plus que vraisemblable, je dirais certain », estime M. Aebischer ; encore cinquante ans plus tôt, le scribe qui l'écrit est vraisemblablement de la Suisse romande.

L'examen du texte permet-il d'aller plus loin ? Voici quelques lignes qui donneront une idée de la manière de l'auteur ; je les emprunte, sans choix, à son chapitre sur l'ail ; elles en font environ la moitié.

De aulz.

It. Aulz son ch[auds] et secz, et sunt bon a moursure de serpen et de scorpion. Batez le aulz et meté³⁴ sur lez morsure : s'en osterat tot lez venin. Et est medicine esprovée.

It. Pour les vers au corps, usez de aulz a jeun : si lez occiront.

It. A la dolour dou pormon, cusez le aulz en lait de vache, et doneir ad boire au pacient : si gaurirat.

It. A la sordesce d'oroille, batez des aulz et sint³⁵ d'oie
ansamble, et metez teide en oroille : si osterat la sor-
desse.

It. Pour amolir le ventre, batez bien les aulz, et des-
trampé de vin et bevez : si aurez ventre mol.

It. A la tous et au pis³⁶ et a voy roie³⁷ et au sospirs³⁸,
cusé le aulz en aigue³⁹. Quant il seront bien batuz et
y metez .1. petit dez miel, et en usez sovant : c'est
soverenee medicine pour les choses dessus dictes.

Ainsi de même pour vingt et un simples, dont deux
n'ont pu être indentifiés⁴⁰. Ils sont rangés sans ordre,
et dans l'intérieur de chaque chapitre les recettes se sui-
vent aussi au petit bonheur, passant sans le moindre
souci de la tête aux pieds, du ventre à l'oreille, de l'usage
interne à l'application externe, etc. Tout restreint que
soit l'ensemble conservé, la rue y figure dans deux cha-
pitres distincts, sans que le scribe paraisse s'en être
douté. A l'époque où il tient la plume, pourtant, la plu-
part des herbiers disposent leur matière par ordre alpha-
bétique, comme des dictionnaires. Retenons d'autre part
que toutes ses plantes identifiables sont, ou spontanées
dans notre pays, ou aisément cultivables ; si certaines
sont un peu plus méridionales⁴¹, on ne s'en étonnera pas
si l'on se souvient que ce sont les pays de la Méditerranée
orientale qui furent le berceau de la botanique médicale.
L'impression générale serait-elle différente à cet égard,
si nous possédions l'ouvrage entier au lieu d'un fragment
qui n'est peut-être qu'une très petite partie du tout, per-
sonne n'en peut juger.

Ce qui importe à notre auteur, on aura pu le voir par
l'extrait donné ci-dessus, est uniquement l'application

pratique, aussi dépouillée que possible de tout impedimentum scientifique et de toute érudition. Il s'oublie une fois à nommer Pline, qu'il qualifie de « molt saige mire », très savant médecin ; il ne l'a jamais lu. Son anatomie est plus que rudimentaire ; sa pathologie se réduit à un minimum, les males humeurs, le mauvais vent intérieur, les venins, le ver. S'il a pris la peine de spécifier que l'ail est « chaud et sec », il ne renouvelle cet effort que pour quatre autres de ses herbes ; pour la grande majorité il se lance aussitôt dans leurs applications.

Toutes pratiques que soient les visées de notre Herbier, celui qui le copie vers 1380 n'est pas lui-même un praticien ; on peut plutôt le supposer un clerc. Il commet en effet, à deux reprises au moins, une erreur qui serait inadmissible pour un praticien tandis qu'elle est vénierie pour un scribe ; trompé par la ressemblance de « sanc » et « sint »⁴², il introduit du sang à la place de graisse dans la préparation d'onguents ; bâvue que même un apprenti chirurgien ou apothicaire ne se fût jamais permise.

A elle seule, cette dernière remarque eût suffi à nous faire conclure que le scribe qui écrit notre copie n'est sûrement pas le rédacteur primitif ; celui-ci ne pouvait être aussi ignorant de la matière qu'il mettait en œuvre. Pouvons-nous aller plus loin et délimiter sa personnalité avec plus de précision ? A certains égards, oui. La comparaison de l'Herbier de Moudon avec d'autres œuvres analogues du moyen âge montre qu'une notable partie de son texte dérive d'un poème latin, beaucoup plus ancien, car il date de la fin du XI^{me} siècle, le *De viribus herbarum* ; l'auteur, un clerc français de la Loire, se nommait probablement Odo de Meung, mais est jusqu'au

XVI^{me} siècle pris pour le poète latin Macer, contemporain d'Ovide, et orné du surnom de Floridus. Pour un quart environ de ses recettes, notre Herbier suit d'assez près le Pseudo-Macer ; de façon plus vague, pour un tiers ; mais toujours en conservant son allure à lui, omettant des passages plus ou moins étendus même là où il semble vouloir s'attacher à son modèle. Surtout, il se montre complètement indépendant de Macer pour une partie considérable de son texte ; sans que nos recherches aient pu nous faire découvrir d'autres sources⁴³. Le rédacteur primitif de notre texte a-t-il travaillé sur un Macer latin ou sur une traduction française ; a-t-il bénéficié d'un remaniement déjà exécuté en partie ou est-ce lui qui est seul responsable des transformations subies par le modèle ; a-t-il lui-même écrit en latin et ne s'est-il vu traduit que plus tard, — autant de questions auxquelles nous n'avons pas de réponses à donner. Un seul fait est certain, que notre Herbier présente à l'égard de son modèle une liberté qui équivaut à une part d'originalité ; éloge modeste mais qui restera mérité tant qu'il n'aura pas été possible de montrer que ses éléments non macériens sont eux aussi des emprunts.

Un clerc, copiste vers 1380 et vraisemblablement de la Suisse romande ; un auteur distinct du précédent, et qu'il faut loger on ne sait au juste où ni quand entre environ 1150 et 1380, qui utilise Macer, mais librement et en y ajoutant beaucoup ; voilà donc ceux à qui est dû l'Herbier de Moudon. Une fois notre exemplaire mis sur papier, quelle a été sa destination ? Il n'est pas interdit de supposer qu'il est entré dans la bibliothèque d'un praticien ; peut-être, tant les livres sont alors rares et chers, qu'il constituait cette bibliothèque à lui seul.

Pour la seconde moitié du XIV^{me} siècle, une dizaine de médecins, apothicaires ou chirurgiens sont attestés dans le Pays de Vaud ; la plupart à Lausanne ou à Vevey. Trois sont signalés dans la vallée de la Broye ; à Payerne (4 déc. 1367), le médecin Jean Mallet, fils de feu Jean, qui est probablement le même que Jean de Payerne, pensionné par le chapitre de Lausanne jusqu'en 1352⁴⁴ ; à Moudon, Jaquerod le Mège, riche bourgeois, exerçant vers le milieu du siècle, et Jean de Moudon, plutôt chirurgien mais parfois qualifié de médecin, pensionné (1387) par Amédée VII de Savoie et mort un des derniers jours de novembre 1391. Une lacune d'un demi-siècle s'ouvre ensuite dans la liste des membres du corps médical de la ville ; après quoi ce sont surtout des apothicaires qui apparaissent, Pierre Quoquard (1440), Claude Degazel (1492), Jean Jayet (1494), François Mermont (1510) ; un médecin, Jaques Bassaud (1483) outre un mège en 1468 dont le nom n'est pas donné et qui est peut-être déjà Bassaud ; un chirurgien, Jean Bonjour (1514)⁴⁵. L'Herbier a pu passer par l'une ou l'autre de ces diverses mains, jusqu'au jour où, en 1514, ses débris entrèrent dans une reliure pour y connaître une léthargie de quatre siècles.

Il n'est d'ailleurs pas impossible que d'autres contacts encore se soient établis entre le poème de Macer et la région de la Broye, antérieurs à ceux dont témoigne l'Herbier de Moudon. A l'époque où Odon de Meung rime sur les bords de la Loire les vers d'où notre auteur sortira un jour une partie de ses recettes, Payerne est le siège d'une abbaye florissante. Les grands abbés clunisiens du X^{me} et du XI^{me} siècles impriment personnellement à l'œuvre la direction qu'elle doit suivre ; ils visi-

tent Payerne à plusieurs reprises. Or nous savons que saint Mayeul, lui-même riche de savoir humain autant que de sagesse divine, développa avec intensité les études dans les monastères qu'il dirigea en France, Cluny et Marmoutier. C'est lui qui attira et retint Guillaume, italien d'origine, abbé de Saint Bénigne à Dijon, lequel exigeait, à l'exemple de son maître, que les élèves étudient aussi la médecine. Saint Odilon, à son tour, est un illustre guérisseur ; il exerce ce don à Payerne même, lors d'une de ses visites, délivrant un petit novice d'un redoutable mal à la gorge. Adralde, qui deviendra évêque de Chartres, avait été établi prieur de Payerne par Hugues avant 1060 ; il sera loué pour sa piété mais de façon expresse, aussi, pour sa connaissance approfondie des sciences et des arts libéraux. A la fin du X^{me} siècle et au XI^{me}, il n'est aucun de ces grands chefs religieux qui ne tienne à encourager les études médicales ⁴⁶.

C'est vers le milieu du long gouvernement de Hugues (1049-1109) que l'œuvre de Macer a vu le jour. Un des documents qui nous initient de la façon la plus minutieuse à la vie des monastères clunisiens, les *Coutumes de Cluny*, se trouve exactement contemporain ; il a été écrit vers 1080. Et le contact de son auteur, saint Ulrich, avec Payerne, est le plus intime qui puisse être, car il a été, peu auparavant, le prieur de ce monastère. Lui aussi est un religieux lettré ; son biographe atteste qu'il a stimulé les frères par l'exemple de son savoir autant que par la sainteté de sa vie ⁴⁷. La minutieuse description d'Ulrich fait en particulier revivre pour nous l'infirmerie du monastère (*domus infirmorum*) dans tous les détails de sa vie quotidienne, le régime que l'on y suit, son installation. Nous voyons la petite armoire où se déposent les restes des repas, de compagnie avec les chandelles nécessaires.

saires pour les alertes de nuit, le poivre, la cannelle, le gingembre et les simples employés en cas d'urgence. Nous suivons dans leurs devoirs le frère infirmier, chargé de la direction, le cuisinier des malades qui dispose d'une cuisine spéciale, les trois serviteurs et l'âne qui cherchent le bois de feu. La gestion de ce service hospitalier⁴⁸ exige de son chef des connaissances médicales. Tant que dura la belle époque clunisienne, nous devons nous représenter les infirmiers du prieuré de Payerne comme ayant au moins une teinture de médecine, la bibliothèque comme possédant un herbier, un réceptaire ou un antidotaire, et les novices ou les frères occupés dans le scriptorium à en reproduire le texte aussi bien que celui d'ouvrages théologiques⁴⁹.

Or nous savons par ailleurs que le traité d'Odon de Meung a reçu dans les couvents un accueil empressé, que les copistes conventuels l'ont fréquemment reproduit. Rien ne donne à penser que ce soit dans notre pays qu'il faille chercher le rédacteur primitif de l'Herbier de Moudon ; d'autant plus que le zèle du début ne tarda pas à s'émousser dans nos abbayes clunisiennes. Il n'est, en revanche, point contraire à la vraisemblance de supposer que Macer était connu à Payerne bien avant le moment où un scribe, apparemment de la région, copia notre exemplaire de l'Herbier : on sera plutôt porté à croire qu'au XII^{me} siècle ses vers étaient lus dans cette abbaye à laquelle ses chefs avaient si vivement recommandé l'étude et où les soins aux infirmes et aux malades faisaient partie du service régulier.

NOTES

²⁸ Ni Du Cange ni Godefroy n'offrent de lumières utiles sur l'histoire du mot Herbier. — Voyez Saint-Lager, *Hist. des herbiers, Annales de la Soc. botanique de Lyon*, 1886, p. 1 ss. C'est vers le milieu du XVI^{me} siècle que se constituent les premiers herbiers au sens moderne du mot. Quelques-uns de ces vénérables objets sont conservés par des instituts savants.

²⁹ Pour de plus amples détails, v. *L'Herbier de Moudon*, par P. Aebischer et E. Olivier, à paraître par les soins de la Société suisse d'histoire de la médecine et des sciences naturelles.

³⁰ Max. Reymond, *Livre donné par un Lausannois au duc de Savoie, R.H.V.* 1912, 254 ss. Le ms. est conservé à Bruxelles, 38 f. de 21 sur 14,4 cm. — Fr. de Russin ou sa famille sont encore mentionnés au *D.H.B.S.*; *M.D.R.*, VII, p. XXX et 495 s.; *R.H.V.* 1925, 53-56; *Feuille d'Avis de Lausanne*, 4 juin 1932 (M. Reymond, *Comment on rendait la justice à Lausanne au moyen âge*); *Arch. hérald. suisses* 1929, 176 ss. (Ch. Morton, *Les nobles de Russin au Pays de Vaud*); Assoc. du Vieux Lausanne, rapport 1931 (F. Th. Dubois). Armoiries retrouvées à l'église St-François à Lausanne en 1931.

³¹ « Extrait et traduit de la Discipline de Medecine », dit le titre. Je ne sais ce qu'était cette Discipline.

³² Voyez *Revue d'hist. suisse*, 1934, 204 ss., Mlle Denise Werner, Jean Servion, figure genevoise du XV^{me} siècle; Aronchel y est mentionné p. 221, 222, 225; « jusqu'ici personne n'a su déterminer qui fut ce maistre Pierre Aronchel ».

³³ Arch. comm. Moudon, grosse à cause de l'hôpital, pour André dit de Sallanove de Granges, établie en 1514.

³⁴ Mettez-les.

³⁵ Graisse.

³⁶ Poitrine (pectus).

³⁷ Voix enrouée.

³⁸ Difficulté à respirer.

³⁹ Eau (aqua).

⁴⁰ Aiche (*Apium graveolens* L.), aloine (absinthe), aulz, celidone (*Chelidonium majus* L.), cicue (ciguë), lancelée (*Plantago lanceolata* L.), lis, mente, morelle (*Solanum nigrum* L., et espèces voisines), ortie, plantein, poluel (germandrée, *Teucrium polium* L. ou serpollet), pourroz, rafine (un *Raphanus* ou *Radix*), reue ou roue (rue, *Ruta graveolens* L.), scabiose, senemonde (benoîte, *Geum urbanum* L.), senevez (moutarde, *Sinapis*), ysope; outre le glagon et la vimorne dont nous ne savons ce qu'ils sont.

⁴¹ Une recette vise la piqûre du scorpion, autre élément méridional.

⁴² Les lettres *c* et *t* sont toujours identiques dans notre ms.

⁴³ Nous n'avons pu étendre nos recherches, comme il eût été désirable, aux traductions anciennes de Macer, la plupart restées manuscrites. Il est, croyons-nous, inutile de donner ici une bibliographie des ouvrages consultés ; on la trouvera dans le mémoire cité n. 29.

⁴⁴ A. C. V., note A. Millioud, et *Livre rouge*, f. 8. — A Payerne même il ne s'est jusqu'ici pas rencontré de mention de ce médecin (recherches faites en 1936 par M. le prof. A. Burmeister) ; on sait du moins que les Mallet sont au XIV^{me} siècle l'une des familles importantes (Dict. Mottaz, II, 419).

⁴⁵ Ch. Gilliard, *Moudon sous le régime savoyard*, 181 ss, 240, 458, 460, 487. E. Olivier, *R. H. V.* 1932, 257 ss.

⁴⁶ Voir pour l'œuvre médicale de Mayeul en France, Dubreuil-Chambardel, *Les médecins dans l'ouest de la France aux XI^{me} et XII^{me} siècles*, Paris 1914, p. 17, 25, 91. Sur les visites de Mayeul, d'Odilon et de Hugues dans notre pays, P. Egger, *Gesch. d. Kluniazenzer Klöster in d. Westschweiz*, Fribourg 1907, p. 62-71 ; Max. Reymond, *R. H. V.* 1912, *L'abbaye de Payerne*. De nombreux exemples de guérisons opérées par les moines de St-Gall se lisent dans C. Brunner, *Medizin und Krankenpflege im Mittelalter in schweiz. Landen*, Zurich 1922. Pour d'autres sources, v. mémoire cité n. 29.

⁴⁷ Les moines « *quos suae eruditio fonte perfusos perfectaque vitae exemplo informatos in bonis operibus florere fecit* », dit la *Vita S. Udalrici*. Pour les références touchant Ulrich et ses Consuetudines, v. notre mémoire cité n. 29. Disons seulement ici que s'il résigna au bout de quelques années sa charge de Payerne, ce fut pour se soustraire aux violences de Burcard d'Oltingen, l'évêque de Lausanne ; et que l'une des copies de sa *Vita* fut faite sur l'ordre de Jean Chevrod, ancien moine et doyen de Payerne, qui quitta le monastère à la Réformation et devint prieur de Colmar. C'est probablement lui qui avait tenté d'assassiner Viret, le blessant grièvement de plusieurs coups d'épée.

⁴⁸ Réservée dans la règle aux membres réguliers de la maison, il arrive qu'une infirmerie de couvent accueille un passant. Romain-môtier en fournit un exemple ; vers 1050-1060 Aldo, venant de Pontarlier et surpris en route par une grave maladie, se vit si bien soigné qu'il légua tout son bien à la maison qui l'avait secouru. *M. D. R.*, III, 246, 466.

⁴⁹ La bibliothèque brûla en 1235 ou 1236 avec tous les bâtiments du prieuré (Léon Kern, *Un incendie du prieuré de Payerne en 1235 ou 1236, Festgabe f. H. Türler*, Berne 1931, p. 33 s.). Dans quelle mesure fut-elle reconstituée, on l'ignore. Il n'était resté que des murs menaçant ruine. Quelques fragments de textes du XII^{me} siècle ou environ se sont conservés dans des reliures de comptes postérieurs ; ce sont, comme M. A. Burmeister a eu l'obligeance de m'en informer, des débris de grammaire latine ou de comptes ecclésiastiques.